



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq octobre, à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Marie-Thérèse HERBINIER, Jean-Joël GIL, Céline ASBROUCQ, Guy FOURNIER

•**Personnes excusées** : MM. Stéphane FRANCON, Jean SUZÉ, Brice GRELLIER

•**Secrétaire de séance** : Madame Marie-Thérèse HERBINIER

Délibération 2018-22 : APPROBATION RAPPORT DE LA CLECT CONCERNANT LA GEMAPI

Monsieur Philippe BOUILLETTE fait lecture au Conseil du rapport de la CLEC concernant la GEMAPI.

Le Conseil décide à l'unanimité de voter à 8 voix contre le rapport de la CLEC concernant la GEMAPI.

Délibération 2018-23 : TRANSFERT COMPÉTENCE EAU POTABLE À LA CCVVS

Madame le Maire explique au Conseil que le transfert de la compétence eau potable à la CCVVS peut être effectif dès 2020 avec la possibilité de reporter ce transfert à 2026.

Le Conseil décide à l'unanimité de rejeter le transfert des compétence eau potable à la CCVVS pour 2020 et s'accorde sur un transfert pour 2026.

Délibération 2018-24 : TRANSFERT COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT À LA CCVVS

Madame le Maire explique au Conseil que le transfert de la compétence assainissement à la CCVVS peut être effectif dès 2020 avec la possibilité de reporter ce transfert à 2026.

Le Conseil décide à l'unanimité de rejeter le transfert de la compétence assainissement à la CCVVS pour 2020 et s'accorde sur un transfert pour 2026.

Délibération 2018-25 : Demande de subvention pour le Foyer Socio-Éducatif du Collège Rosa BONHEUR de Bray-et-Lû

Madame le Maire fait part au Conseil d'une demande de subvention pour le Foyer Socio-Éducatif du Collège Rosa BONHEUR afin de financer des sorties culturelles à destination des élèves de l'établissement.

Le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 200 euros au Foyer Socio-Éducatif du Collège Rosa BONHEUR de Bray-et-Lû.

Contrat de maintenance aire de jeux du Vaumion

Plusieurs sociétés de maintenance vont être contactées afin de prendre en charge la maintenance de l'aire de jeux du Vaumion.

Monsieur SCHREIBER, Adjoint aux travaux, se charge de les démarcher.

Questions diverses

Il n'y a plus de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.